

EXTENSION FORMATION

Etat relatif à la présence de termites Réunion/Mayotte - Antilles / Guyane

Durée : 1 jour / 7 heures : 100% visio formation ou présentielle

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

Diagnostiqueur souhaitant exercer dans les Antilles ou en Guyane ou à la Réunion ou à Mayotte et ayant besoin de connaître les espèces de termites présentes dans ces départements et régions d'Outre-mer.

OBJECTIFS :

- Connaître et reconnaître les espèces de termites présentes dans les DROM : spécificités morphologiques et comportementales.
- Savoir y associer in situ, les dégâts occasionnés.
- Se préparer à la certification de personnes spécifique.

PRÉREQUIS :

Avoir déjà effectué une formation « Etat relatif à la présence de termites » en France métropolitaine (merci de fournir le justificatif avec votre bulletin d'inscription).

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

ANIMATEUR :

- Formateurs qualifiés par Up n'PRO.
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

PROGRAMME :

Conformément à [l'arrêté du 1er juillet 2024](#)

MODULE 1 : THEORIQUE

- Biologie des espèces de termites présentes en Guyane / Antilles ou Réunion / Mayotte.
- Rappels des autres thèmes de compétences.
- Quiz « type certification ».

MODULE 2 : PRATIQUE

- Mise en pratique à partir d'exemples didactiques
- Exercices « type certification ».

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez nos résultats et chiffres clés sur <https://www.upnpro.fr/resultats-et-chiffres-cles>

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV, consultez notre page **Informations pratiques** : www.upnpro.fr/informations-pratiques

